



39ème édition

(27) 28-29 mars 2019
AILLONS-MARGERIAZ 1400 (73)

Nationaux Ski de Fond / Biathlon



La semaine des nationaux
de SkiS

Comité Haute-Savoie



Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique

277, rue Saint-Jacques – 75240 PARIS CEDEX 05

Tél 01 44 41 48 55 – Fax 01 43 29 96 88

Courriel : f-mory@ugsel.org – site www.ugsel.org

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Organisation et contacts	Comité UGSEL Haute-Savoie Adresse : 190 chemin de Gräfenberg - BP36 - 74370 ANNECY Contacts : 04 50 09 71 15 - ugsel74@wanadoo.fr Sur place : Directeur comité Haute-Savoie = Cédric AMIOT (06 80 95 38 44) Responsable Commission Départementale (+ CTN) = Sébastien GISBERT (EPS)
Lieu de compétition	Aillons-Margériaz 1400 (Stade de neige du Margériaz) - Commune de Aillon-le-Jeune (73340) – Savoie
Dates des compétitions	Jeudi 28 mars (épreuve de biathlon Mass-Start) et vendredi 29 mars (épreuve par équipe relais ski de fond)
Accueil	Mercredi 27 mars, à partir de 17h, Centre « Les Nivéoles » - adresse = Piscine municipale 73340 AILLON-LE-JEUNE
Accès	<p>Si avant l'accueil passage par un loueur de matériel sur Savoie-Grand Revard alors prévoyez d'arriver chez le loueur pour 15h30 afin d'être à partir de 17h00 aux Nivéoles :</p> <p>-Venant de Grenoble ou Lyon ou Annecy : A43 Chambéry sortie 18 suivre Massif et parc des Bauges – direction St Jean d'Arvey, Les Déserts. Ensuite prendre soit direction La Féclaz (loueur de La Féclaz ou du Revard), soit direction col de Plainpalais pour la location au Centre Nordique de St François de Sales. Ensuite prendre direction Lescheraines par le Noyer puis Aillon-Le-Jeune.</p> <p>Sinon pour Aillon-Le-Jeune, Centre Les Nivéoles :</p> <p>-Venant de Lyon : A43 Chambéry sortie 18 – St Jean d'Arvey – Thoiry – Col des Prés – Aillon-Le-Jeune</p> <p>- Venant de Grenoble: A43 Chambéry sortie 21 – Thoiry – Col des Prés – Aillon-le Jeune</p> <p>-Venant d'Annecy : A41 sortie 15.1 – Viuz la Chiésaz – Lescheraines – Aillon-Le-Jeune</p> <p>Car et véhicule équipés pour la neige obligatoirement !</p>
Hébergement	Pension complète dans 2 centres déjà réservés, à Aillon-Le-Jeune, distant de 1,2 km, la répartition sera faite par le comité d'organisation : <ul style="list-style-type: none"> - Les Nivéoles (170 lits): Tel 04 74 83 22 00 / A noter que c'est le lieu pour les diners. - La Ferme de la Mense : Rte de la Ferme / Tel 04 79 54 60 83 Pour les 2 centres : <ul style="list-style-type: none"> -Draps fournis mais lits non faits. -Apporter son linge de toilette (serviette et affaire de toilette). -Prévoir des chaussons pour se déplacer <p>Conducteur de car : Aux Nivéoles pour seulement 2 chauffeurs il y a dans un espace type appartement, 2 chambres individuelles + un WC-douche à se partager entre eux seulement. Coût 80€/personnes 2 nuits + restauration</p> <p>Sinon 4 chambres sont pré-réservé jusqu'au 6 mars à l'hotel du Soleil à 2 km (chef lieu 73340 Aillon-le-Jeune) : coût pour 2 nuits/petit-déjeuner à 150€ (l'organisation offrira les repas midi et soir). Aux responsables de délégation, nous contacter avant cette date.</p>
Déplacement	Chaque délégation ou AS conserve son moyen de locomotion (car, minibus ou voiture) sur place pour les transferts du lieu d'hébergement à la station, située à 11 kms à 20 minutes.
Restauration	Déjeuner : Repas chaud sur place à la Margériaz au pied des pistes (en salle) Dîner : tous au centre Les Nivéoles. 2 services et le 2ème à 19h30 pour les groupes logés à La Ferme de la Mense.
Frais de participation et de séjour (pension complète)	<ul style="list-style-type: none"> • Elève : 105 € • Encadrement : 90 € • Chauffeur de car : 80€ ou 150 € en fonction du confort demandé Tous les élèves seront logés obligatoirement dans les 2 centres retenus pour favoriser la fraternité et l'amitié

Caution hébergement-dossard	100 € par établissement scolaire sera demandée pour l'hébergement et les dossards mis à disposition. A remettre lors de l'inscription ou sur place par chèque à l'ordre de l'UGSEL Haute-Savoie.
Vols	l'UGSEL Haute-Savoie décline toute responsabilité en cas de vols. Chacun doit être responsable de ses effets et savoir les surveiller, ou les faire surveiller.
Comportements	Il est impératif que chaque accompagnateur surveille son groupe contre abus et dégradations dans les chambres, bâtiments et tous les lieux du championnat.
Prime Kilométrique	La prime kilométrique versée pour la participation aux championnats nationaux 2019 est calculée sur la base de 0,02 € par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet A/R ; référence Dicoroute).
Location de matériel	Pas de location de ski de fond sur Aillons-Margériaz 1000 et 1400 Voir la liste en annexe sur le domaine Savoie-Grand Revard (St François de Sales, La Féclaz et Revard). Prévoir le temps nécessaire pour s'y rendre avant l'accueil + le temps nécessaire pour la restitution au retour.
INSCRIPTION : <u>Jeudi 14 mars =</u> Transmettre le Questionnaire	<p>1- QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION : A retourner par courrier à : UGSEL Haute-Savoie – BP 36 – 74370 ANNECY avec le règlement par chèque à l'ordre de : <i>UGSEL Haute-Savoie</i> ou par virement bancaire Mettre le courrier à la poste pour le 14 mars. En cas d'empêchement, transmettre impérativement pour le 14 mars le scan du questionnaire par mail (ugsel74@wanadoo.fr) pour que l'organisation fasse la répartition des chambres le 18 mars.</p> <hr/> <p>2- INSCRIPTION DES INDIVIDUELS et EQUIPES QUALIFIES = application USPORT</p> <p>En individuel, les territoires (avec l'aide de leurs comités et de leurs AS) devront avoir renseigné les élèves qualifiés dans l'application USPORT pour le 15 mars. Au-delà, les forfaits et repêchages validés par les territoires seront à renseigner dans USPORT jusqu'au 21 mars.</p> <p>En équipe, les territoires (avec l'aide de leurs comités et de leurs AS) devront avoir renseigné l'application USPORT pour le 15 mars. L'enseignant pourra modifier la composition de son équipe dans usport avec des individuels déjà qualifiés jusqu'au 21 mars. Au-delà, modifications encore possibles jusqu'au jeudi 28 mars lors de la réunion technique du comité de course, au secrétariat du comité d'organisation.</p>

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Règlements Sportifs	Se référer aux Règlements Sportifs Généraux et Particuliers 2016-2020 parus sur le site de l'UGSEL Nationale : www.ugsel.org
Représentants du Bureau National UGSEL	Cédric GUILLEMAN et Didier CATTART
Responsable CTN ski de Fond/Biathlon	Sébastien GISBERT
Charte éthique et sportive	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive (voir en fin de document).
Certificat médical	Il sera exigé pour tous les élèves (licenciés FFS inclus) et contrôlé à l'accueil. Conformément à la loi décret n°2016-41 du 26 janvier 2016 art L231 le certificat médical de non contre-indication à la pratique du biathlon en compétition est OBLIGATOIRE lors de l'utilisation de carabines à air comprimé.

Licence UGSEL	<p>Elle est exigée avant le début de toute compétition, par l'organisateur et/ou le délégué sportif.</p> <p>Les licences sont désormais dématérialisées mais imprimables par l'enseignant EPS à partir d'UGSELNET. Chaque enseignant devra imprimer les licences de ses qualifiés avant de venir au championnat national.</p> <p>Article 7 des Règlements Généraux : Lors des championnats Ugsel, la licence peut être présentée sous différentes formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Listing des licenciés extrait d'Usport (sur papier ou sur support numérique). - Licence individuelle (sur papier ou sur support numérique). <p>Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.</p>
Catégories Promotionnel et élite	<p>En rapport avec la Charte Ethique et les règlements Sportifs Généraux, l'association sportive est responsable de l'engagement de ses élèves dans la catégorie appropriée et de veiller à promouvoir l'équité sportive.</p> <p>Voir les conditions d'accès dans les règlements particuliers.</p>
Jeunes Officiels	<p>Le championnat ne donne pas l'accès pour les lycéens à une évaluation et une note pour le Haut Niveau Sport Scolaire.</p> <p>Présence de Jeunes Officiels formés, venant d'AS de Haute-Savoie.</p>
Réunion technique	<p>Le mercredi et le jeudi en fin de journée (voir le programme et les indications données sur place). Les enseignants y sont conviés.</p>
Tenue et matériel :	<p>Consulter le règlement particulier en vigueur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La tenue de l'AS de l'établissement est obligatoire pour monter sur le podium. - Skis skating - lunettes et crème solaire obligatoire
SKIS = logistique	<p>Rangement des skis = pas de lieu actuellement dans les centres, prévoir stockage dans les cars et véhicules.</p> <p>Fartage = pas de salle dédiée, interdiction dans les centres. Préférez farter les skis avant de venir au championnat.</p> <p>Chaussures de skis = interdiction de se déplacer avec dans les centres.</p> <p>L'organisateur ne mettra pas à disposition de matériel (établi, fer, fart, brosse, raclette...).</p>
Palmarès	<p>Les podiums récompensent officiellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour l'épreuve individuelle les 3 premiers par catégorie du championnat élite et promo - pour le par équipe, les 3 premières équipes officielles <p>Un podium officieux pour les meilleures équipes Open sera organisé.</p>
Lutte contre le dopage	<p>Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Dans cette éventualité, il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir fournir l'ordonnance prescrivant ces médicaments.</p> <p>Réf. Articles 2 et 29 des Règlements Généraux.</p>
Règlement disciplinaire	<p>Se référer au Titre V des Règlements Généraux : Réclamations et Procédures Disciplinaire</p>
Le ski hors-piste et en bord de piste sont strictement interdits (PASS sécurité en vigueur dans l'académie)	
<p>Des photos seront prises lors de la compétition et diffuser lors de la soirée.</p> <p>Si l'un des participants ne souhaite pas apparaître sur celles-ci, merci d'en informer l'organisation par courriel avant le 21 mars (UGSEL Haute-Savoie).</p>	

PROGRAMME

SKI DE FOND/BIATHLON : 39ème édition - 28 et 29 MARS 2019

Mercredi 27 mars

15h30 – 16h30 :	Locations de matériel possible sur les centres nordiques de Savoie Grand Revard
17h00-19h00 :	Accueil des délégations (Centre Les Nivéoles) + installation dans les hébergements
18h45	Repas 1er service
19h30	Repas 2ème service (dont groupes logés à la Ferme de la Mense)
20h15-20h45	(en projet) démonstration théorique aux élèves de l'utilisation de la carabine
20h45 -21h30	Réunion du comité de course (les enseignants d'EPS y sont conviés)

Jeudi 28 mars – Epreuve Biathlon Mass-Start (carabine à chargeur*)

Horaires sous réserve de modification

7h à 7h45 :	Petit-déjeuner dans les hébergements
8h00 :	Départ pour Aillons-Margériaz 1400
8h30 :	Accueil sur le site de compétition – Dossard fourni par l'UGSEL
9h à 9h50 :	Reconnaissance de la piste-échauffement + tirs d'essai
10h00 :	Départ de la 1ère course (l'ordre des courses sera communiqué la veille)
13h00 :	Fin de la compétition
A partir de 12h :	Restauration chaude sur place (salle hors sac)
14h à 16h :	Animation à confirmer
16h30	Retour hébergement
17h30-18h30	Réunion comité de course
18h45	Repas 1er service
19h30	Repas 2ème service (dont groupes logés à la Ferme de la Mense)
20h30 – 21h45	Soirée Palmarès (temps pastoral - podium – projection de vidéos de ski) dans la salle de l'Europe aux Nivéoles

Vendredi 29 mars – Epreuve par équipe de ski de fond (relais à l'américaine suivi d'une patrouille)

Horaires sous réserve de modification

7h à 8h :	Petit-déjeuner + rangement des chambres
8h15 :	Départ pour Aillons-Margériaz 1400
8h45 :	Accueil sur le site de compétition – Dossard fourni par l'UGSEL
9h15 à 9h45 :	Reconnaissance de la boucle + échauffement
10h :	1er départ course de relais par équipes d'établissement
A partir de 11h45 :	Restauration chaude sur place (salle hors sac)
13h :	Palmarès sur le site
14h00 :	Départ probable des cars

* D'après le devis du prestataire à la date de la rédaction de la circulaire



UGSEL

Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUCER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org